

**Son Honneur le Président pro tempore:** Honorables sénateurs, quand étudierons-nous ce rapport?

**Le sénateur Neiman:** Avec la permission du Sénat, tout de suite.

**Son Honneur le Président pro tempore:** Permission accordée, honorables sénateurs?

**Des voix:** D'accord.

**Le sénateur Neiman:** Les honorables sénateurs se rappelleront que le projet de loi C-55 a été renvoyé au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles au début du mois dernier. Nous n'avons pas encore eu l'occasion de l'étudier de façon approfondie, mais j'espère que nous serons en mesure de le faire dès le retour du Parlement après le congé de Noël. En réponse à d'innombrables demandes provenant de diverses personnes, agences et organisations, nous avons prévu nous rendre dans l'Ouest pour entendre des témoignages et y recevoir des mémoires au sujet du projet de loi C-55. À cette fin, nous avons demandé ce qui me semble une augmentation modérée de notre budget pour l'année.

Si les honorables sénateurs se donnent la peine de consulter les documents qu'ils ont en main, ils constateront que ce comité s'est contenté d'un budget plutôt mince au cours des quatre dernières années. Il a rarement dépensé plus de 10 ou 15 p. 100 de ce budget, même cette année. On a prévu 44 140 \$ pour ce comité à l'origine. Je demande une augmentation de 35 572 \$ en prévision de notre tournée dans l'Ouest.

● (1520)

**Une voix:** D'accord.

**Des voix:** Adopté.

**Le sénateur Neiman:** Les honorables sénateurs accordent cette hausse budgétaire au comité, par conséquent. Nous apprécions grandement cette générosité.

Honorables sénateurs, je propose l'adoption du rapport.

**Son Honneur le Président pro tempore:** Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

[Français]

**L'honorable Paul David:** Honorables sénateurs, j'avais l'impression que le sénateur Macquarrie désirait demander des questions concernant le rapport précédent. La Chambre m'autoriserait-elle à demander une question au sénateur Neiman au sujet du rapport qu'elle vient de présenter à cette Chambre.

Honorables sénateurs, si j'ai bien compris, le comité que le sénateur Neiman préside aimerait entreprendre un voyage dans les provinces de l'Ouest. J'aimerais savoir pour quelles raisons elle désire entreprendre ce voyage dans l'Ouest et non pas dans l'Est. Y a-t-il plus de problèmes dans l'Ouest concernant cette loi qu'il y en aurait dans l'Est? C'est la seule question que je désire vous poser.

[Traduction]

**Le sénateur Neiman:** Je vous remercie, honorables sénateurs. Nous disposons donc d'une certaine somme d'argent dans notre budget en prévision d'une éventuelle tournée dans

[Le sénateur Neiman.]

l'Est. Nous avons organisé une tournée dans l'Ouest en réponse aux nombreuses requêtes que nous avons reçues de certaines gens et de certains organismes de cette région. Nous en avons reçu également de villes de l'Est, de Terre-Neuve notamment, mais nous gardons ces requêtes en réserve.

**Le sénateur Doody:** J'aurais cru que vous vous seriez précipités là-bas.

(La motion est adoptée et le rapport est adopté.)

## AFFAIRES ÉTRANGÈRES

### PRÉSENTATION, IMPRESSION EN ANNEXE ET ADOPTION DU DOUZIÈME RAPPORT DU COMITÉ

**L'honorable Heath Macquarrie:** Honorables sénateurs, le Comité permanent du Sénat sur les affaires étrangères a l'honneur de présenter son douzième rapport au sujet du pouvoir d'engager des dépenses spéciales en vertu des lignes directrices sur les activités financières des comités du Sénat.

Je demande que le rapport soit imprimé et annexé au *hansard* et aux *Procès-verbaux du Sénat* et aux *Débats du Sénat* d'aujourd'hui et fasse ainsi partie du compte rendu permanent du Sénat.

**Son Honneur le Président pro tempore:** Honorables sénateurs, est-ce d'accord?

**Des voix:** D'accord.

(Le texte du rapport figure à l'Annexe «B», p. 2514.)

**Le sénateur Macquarrie:** Les honorables sénateurs constateront que le rapport a été déposé sur leur bureau il y a une heure environ.

**Son Honneur le Président pro tempore:** Honorables sénateurs, quand étudierons-nous ce rapport?

**Le sénateur Macquarrie:** Avec la permission du Sénat et nonobstant le paragraphe 45(1) du Règlement, je propose que le rapport soit adopté dès maintenant.

**Son Honneur le Président pro tempore:** Honorables sénateurs, la permission est-elle accordée?

**Des voix:** D'accord.

**Son Honneur le Président pro tempore:** Plaît-il aux sénateurs d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée et le rapport est adopté.)

## PROJET DE LOI PRIVÉ

### LES COOPÉRANTS, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE— MESSAGE DES COMMUNES

**Son Honneur le Président pro tempore** annonce qu'il a reçu des Communes un message accompagné du projet de loi S-14, visant à autoriser la continuation de Les Coopérants, Société mutuelle d'assurance-vie sous forme de corporation régie par les lois de la province de Québec, et que les Communes informent le Sénat qu'elles ont adopté le projet de loi sans amendement.